

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



COMMISSION NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO POUR L'UNESCO

Secrétariat permanent

INTERVENTION DE POLITIQUE GENERALE

DE

SON EXCELLENCE MONSIEUR

GASTON MUSEMENA BONGALA,

*MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL,
PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO POUR L'UNESCO*

ET

CHEF DE LA DELEGATION CONGOLAISE

A LA 39^{ème} SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO

PARIS, 01 NOVEMBRE 2017

Madame la Présidente de la Conférence générale,

Permettez-moi, avant toute chose, de vous présenter mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 39^{ème} Session de la Conférence générale. Ma délégation et moi-même sommes convaincus que les multiples qualités qui ont prévalu pour votre élection vous permettront de vous acquitter avec brio de cette noble mission.

Ma délégation se réjouit de voir notre Conférence générale être présidée cette année par la Représentante du Royaume du Maroc, avec lequel la République démocratique du Congo entretient d'excellentes relations empreintes du sceau de respect et d'estime réciproque.

Nos vives félicitations s'adressent également aux autres membres du Bureau qui, nous en sommes sûrs, vous épauleront avec dévouement dans l'accomplissement de vos lourdes et exaltantes tâches au service de l'UNESCO, donc de l'humanité. Soyez rassurée, Madame la Présidente, que la délégation congolaise est animée d'une ferme volonté d'apporter sa modeste contribution au succès de votre mandat et de nos travaux.

Que votre prédécesseur, **Monsieur Stanley MUTUMBA SIMATHA**, qui a conduit avec compétence, maîtrise et savoir-faire les travaux de la 38^{ème} session, trouve ici l'expression de nos remerciements très chaleureux et de notre gratitude.

Nous ne pourrions poursuivre cette communication sans exprimer toute notre reconnaissance à **Madame Irina BOKOVA**, Directrice Générale de l'UNESCO, pour le travail accompli avec dévouement et passion à la tête de notre Organisation, durant ses deux mandats consécutifs.

Madame la Présidente,

La 39^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO inaugure une nouvelle ère, celle de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable et donc du Programme de développement 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies au mois d'octobre 2015. Si nous pouvons nous réjouir à juste titre de ce que ces objectifs, au centre desquels figure l'ODD4, relèvent directement ou indirectement du mandat de l'UNESCO, nous devrions ressentir en même temps l'immense responsabilité qui incombe désormais à notre Organisation pour jouer sa

partition avec compétence et efficacité dans le pilotage harmonieux de cet ambitieux programme, à la réussite duquel vont contribuer tous nos Grands Programmes. Car, l'horizon 2030 n'est pas si éloigné comme cela pourrait le laisser paraître et nous devons faire face, en même temps, à de multiples défis liés notamment à l'engagement de tous les Etats membres, à la mobilisation des ressources financières, à la sécurité et au changement climatique qui risquent de briser l'élan initial.

S'agissant de l'éducation, mon pays la considère comme un rempart efficace contre la pauvreté, un facteur de paix à travers le vivre ensemble qu'elle génère et un levier puissant pour l'activation de l'ensemble des objectifs de développement qui sous-tendent le Programme 2030. C'est dans ce contexte que **le Président de la République** a fait de l'éducation une priorité absolue qui occupe désormais le premier poste budgétaire.

Après avoir doté notre système éducatif d'une Stratégie sectorielle qui définit les priorités d'action pour les dix prochaines années, nous procédons actuellement avec l'appui de l'UNESCO, à l'alignement de cette stratégie sur l'ODD4 et à la conception des plans d'action opérationnels de mise en œuvre à travers les 26 Provinces que compte le pays. Par ailleurs, les efforts déjà amorcés au cours des bienniums précédents pour bâtir un système porteur d'équité, de qualité et tourné vers un apprentissage tout au long de la vie se poursuivent sans désespérer en dépit de plusieurs obstacles.

C'est ainsi qu'en appui aux efforts du Gouvernement, le pays bénéficie de l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education et d'autres bailleurs traditionnels bi et multilatéraux.

Concernant les sciences, mon pays est engagé dans une approche qui confère un rôle pivot à ce domaine, car aucun développement ne peut se concevoir sans le concours précieux des sciences, de la technique et de l'innovation. C'est ainsi qu'il organise chaque année **la Semaine de la Science et des Technologies dont la 5^{ème} Edition est prévue en avril 2018**. Il s'agit là d'un domaine exigeant, qui requiert aussi d'importantes ressources financières ainsi que le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, dans une perspective ouverte, fondée sur la coopération scientifique internationale.

Ces deux dernières années, les efforts de mon pays ont porté notamment sur l'élaboration d'un plan climatique national, l'initiation du public à la science ainsi que la collecte de données en matière de la recherche et développement, en plus de l'élaboration de la politique sectorielle.

Pour le prochain biennium, nous nous proposons de finaliser le document de politique scientifique, d'assurer le renforcement des capacités institutionnelles et humaines en matière de Sciences, Techniques et Ingénierie et de poursuivre la promotion de l'enseignement de ces disciplines ainsi que des mathématiques, particulièrement en faveur des filles et des femmes.

Malgré les difficultés que connaissent aujourd'hui nos sites de Réserve de biosphère, difficultés qui seront progressivement surmontées, nous tenons à leur maintien dans le Réseau MAB.

Les catastrophes naturelles de ces derniers jours sont une des manifestations tragiques des effets du changement climatique. Toutefois, l'engagement de l'UNESCO dans ce combat nous rassure, car elle a notamment intégré dans le **39 C5**, l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Mon pays, qui abrite à travers le Bassin du Congo le deuxième poumon écologique du monde après l'Amazonie, a déjà signé cet important instrument et devrait le ratifier sous peu car le projet de loi y relatif est actuellement en discussion au Parlement.

Quant à la culture, dont la promotion, la conservation et la protection sont au cœur des actions de l'UNESCO, mon pays la perçoit à la fois comme réceptacle des expressions et lieu d'encrage de l'identité des individus et des peuples. Elle jouera donc un rôle clé dans le développement durable à l'horizon 2030.

Mon pays, qui a ratifié plusieurs instruments normatifs de l'UNESCO dans ce domaine, continuera sur la même lancée et s'attèlera à l'intégration des dispositions internationales dans sa législation nationale, de manière à en assurer la mise en œuvre effective.

Outre l'élaboration de la politique nationale, le renforcement des capacités et la promotion des industries culturelles, nous nous apprêtons à **inscrire la Rumba congolaise et le site d'Ishango sur la liste nationale des biens culturels** avant la soumission de leurs candidatures à celles du Patrimoine culturel immatériel et du Patrimoine naturel mondial.

La mise en œuvre du Programme 2030 requiert également la participation des médias à la fois dans leur configuration classique et numérique. Car, les médias jouent un grand rôle dans la mobilisation de l'opinion et particulièrement des jeunes.

D'où la nécessité d'assurer, comme le préconise l'UNESCO, leur diversité, leur pluralisme et leur développement.

Mon pays s'étend sur 2 345 059 Km² et compte plus de 500 partis politiques et près de 5000 associations ; il a donc besoin des médias pluralistes aux contenus diversifiés pour mieux informer sa population. Voilà pourquoi il soutient cette approche.

La législation nationale en vigueur promeut la diversité et le pluralisme dans ce domaine. C'est ce qui explique l'existence de plus de 250 chaînes de télévision et environ 750 stations de radio dont la majorité appartiennent aux acteurs politiques, toutes tendances confondues.

Mon pays salue les actions préconisées par l'UNESCO pour l'initiation aux médias en ligne et hors ligne en vue de lutter contre les propos haineux, l'extrémisme violent et la radicalisation qui prennent actuellement de l'ampleur. Le projet de Loi en examen au Parlement sur l'accès à l'information aborde également cette importante question.

Madame la Présidente,

Pour clore mon propos, je me permets d'espérer que l'horizon 2030 sera plus radieux que ne l'a été celui de 2015 avec les OMD. A la clé, l'UNESCO se doit d'accompagner les Etats membres à la mobilisation des ressources financières, notamment avec des financements innovants.

Je vous remercie.